

Conseil municipal du 7 mars 2023

ordre du jour

- 1- Approbation du compte de gestion 2022 du budget général
- 2- Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe des activités économiques
- 3- Approbation du compte administratif 2022 du budget principal
- 4- Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe des activités économiques
- 5- Affectation des résultats 2022 du budget général
- 6- Affectation des résultats 2022 du budget annexe des activités économiques
- 7- Vote du budget primitif 2023 du budget principal
- 8- Vote du budget primitif 2023 du budget annexe des activités économiques
- 9- Fiscalité – Vote des taux d'imposition 2023
- 10-Octroi de subventions 2023 aux associations
- 11-Groupement de commandes – Marché de services prestations de location et maintenance des équipements de reprographie
- 12-Fixation du nouveau quotient familial et des tarifs du restaurant scolaire
- 13-Fixation de la redevance d'occupation temporaire du domaine public pour une guinguette dans le parc Bécot
- 14-Désaffectation, déclassement du domaine public avenue Parmentier
- 15-Cession d'un terrain place Pincourt à la société Révillon Chocolatier
- 16-Site Bourrat : prescription d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU du Coteau et fixant les modalités de concertation
- 17-Approbation du projet d'aménagement du parc des berges du Rhins